

Réunion de quartier - Malassis / 9 avril 2016

THEME : VOTATIONS

29 personnes présentes : M. Bonnamy, Mme Besson, Mme Naurin, M. Mme Trubert, Mme Troquet, M et Mme Yven, M. Haudecoeur, Mme Le Blay, M et Mme Chriqui, Mme Fargette, Mme Rondinaud, M. Delahaye, M et Mme Bochinger, M. Vallet, Mme Bombillon, M. Condette, M et Mme Poupard, Mme Varenne, Mme Krier, M. Lequet, Mme Pecqueur, Mme Eckert, M. Guillossou, M. Paragot

4 élus présents : Mme Gambart, Mme Renault, M. Terris, Mme Paulin

L'objectif de cette réunion de quartier était de mettre en votation les problématiques soulevées lors de la dernière rencontre du 23 janvier 2016 et uniquement celles-ci.

M. Terris fait le rappel de ce qu'est une votation : il s'agit de donner une orientation à un projet qui est soumis à l'approbation des habitants de Malassis ; la majorité a été fixée à 70%. Pour les personnes non présentes, leur seront soumis un sondage dans leur boîte aux lettres. **IL EST RAPPELÉ QUE LA VOTATION N'EST PAS UNE DÉCISION. SON RÉSULTAT NE FAIT QUE PERMETTRE À LA MAIRIE D'ÉTUDIER SI L'IDÉE PEUT ÉVENTUELLEMENT ÊTRE MISE EN PLACE OU PAS.**

1) Rue des Bleuets

Rappel de la problématique : des arbres ont été abattus suite à un diagnostic qui a conclu que les arbres étaient tous plus ou moins malades. La mairie étant responsable de la sécurité des habitants sur ce type de sujets, nous ne pouvions donc pas prendre de risques à ce niveau. Les souches vont être enlevées.

Les Services Techniques réfléchissent à mettre d'autres essence en lieu et place des arbres abattus. Les habitants qui le souhaitent peuvent participer à ce choix en se faisant connaître en Mairie.

Les replantations devraient avoir lieu.

Les habitants n'ont pas été avertis de cet abattage et demandent à ce que la prochaine fois qu'une décision de ce type est prise une information à destination des riverains (au moins) soit faite (affichette dans les boites aux lettres par exemple).

2) Les votations

3 groupes de travail ont été constitués (Rues Lavoisier/Bleuets, Rues Justice/Chartres/Gloriette/Cours St Louis, Allées Marronniers/Troènes/Sablons/Bissy/Écureuils). Tous ne se sont pas encore rencontrés. Seuls seront donc abordés les points qui ont fait l'objet d'une réunion d'un groupe de travail.

A – Changement de tracé du car scolaire :

Ce point ne sera finalement pas mis en votation. En effet, le tracé ne pourra pas changer et ce, pour des raisons de sécurité.

Un habitant tient à signaler que si un car passe toutes les 4 heures, cela n'a aucun impact sur les infiltrations d'eau soulevées lors de la réunion du 23 janvier.

B – Les poteaux côté café Maroni :

Ce ne sont pas les poteaux qui posent problème : ce sont les barrières parking mises devant l'entreprise Tambosco. Peut-on les enlever ? Un parking privé peut-il être mis en place sur le domaine public ? Est-ce légal ? Le Maire a-t-il donné son accord ?

Le groupe de travail travaillera sur des préconisations en cas de suppression des barrières car les personnes risquent d'aller se garer ailleurs et donc de déplacer le problème.

C – Les chats errants :

Il y a une vingtaine de chats donc beaucoup de femelles ; les habitants demandent ce qu'on peut

faire pour les stériliser.

Réponse de la Mairie : une réflexion de partenariat est en cours avec l'association « les chats Ulissiens » qui viendrait capturer les chats, les stériliserait puis les ramènerait sur place.

3) Divers :

Bien que cette réunion n'était prévue QUE pour les questions de votation, dans la mesure où il nous est resté du temps, nous en avons profité pour aborder d'autres sujets

Les habitants souhaiteraient la présence d'une personne des services techniques lors des prochaines réunions de quartier afin d'apporter une réponse rapide aux nombreuses demandes et/ou une vision technique de ce qui peut se faire ou pas.

Une réunion concernant l'urbanisme en général est demandée notamment concernant l'accroissement des permis de construire et des problèmes qui en découlent au vu de la configuration du hameau (circulation, accès, protection du village, prolongation de routes...).

Remplacement des ralentisseurs rue de la Gloriette (coussins berlinois supprimés en janvier) : peut-on envisager un dos d'âne (moins bruyant) ?

Route de Chartres : les panneaux de vitesse ne sont pas les mêmes des 2 côtés de la route.

Serait-il possible de repositionner le radar pédagogique ? Peut-on envisager la mise en place d'un radar fictif ou un panneau du style « contrôle de vitesse fréquent » ?

Il est à noter que depuis la pose des panneaux « 50 km/h » la vitesse a diminué.

Le croisement Route de Chartres/Rue de la Gloriette n'est pas signalé.

A NOTER : 3 personnes ont quitté la réunion car le sujet qu'elles souhaitaient traiter sortait du cadre du sujet au moment où il a été mentionné. Si ceci est regrettable, il est toutefois rappelé que les personnes présentes ont accepté de suivre des « règles » de fonctionnement des réunions, afin de les rendre plus efficaces. Nous remercions d'ailleurs les participants pour le respect qu'ils veulent bien apporter à ces règles.

SI DES ELEMENTS ONT ETE OUBLIÉS DANS CE COMPTE-RENDU, NOUS VOUS REMERCIONS DE NOUS LES FAIRE REMONTER (adresse mail ci-dessous) : dans ce cas, toutes nos excuses par avance pour ces oublis.

Une adresse e-mail dédiée aux habitants de Malassis a été créée par la Mairie :

referents.habitants.malassis@forges-les-bains.fr

Nous comptons sur celles et ceux d'entre vous qui ont Internet de l'utiliser afin d'y déposer vos remarques d'intérêt général pour la qualité de vie et la sécurité de notre hameau. Nous le consulterons régulièrement, ainsi que les élus.

Vous souhaitant bonne lecture de la présente,

Bien cordialement

Les Référents de Malassis